

Assemblée publique

Date : Le mercredi 20 février 2019
 Heure : 19 h
 Endroit : Saint-François-Xavier-de-Viger

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>Mme Anaïs Giroux-Bertrand souhaite la bienvenue aux membres. Vérification du quorum.</p> <p>Absents : Mme Marie-Josée Roy Mme Marie-Hélène Thériault Mme Sharon Woodman</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :</p> <p>2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour;</p>	<p>Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé</p> <p>QUE l'ordre du jour avec l'ajout des points ci-dessous soit adopté.</p> <p>8.1 Villa Rose-des-Vents 8.2 Journées pédagogiques flottantes</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 décembre 2018</p>	<p>Mme Anaïs Giroux-Bertrand fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé</p> <p>QUE le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2018 du conseil d'établissement soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4. Objet et approbation</p> <p>4.1 Grilles-matières ;</p> <p>4.2 Dérangements à l'horaire ;</p>	<p>Mme Johanne fait la présentation des grilles-matières pour l'année 2019-2020. Elle nous informe que suite à une consultation avec ses enseignants, la grille-matière de chacune des quatre écoles restera la même.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Linda Angers QUE les grilles-matières soient adoptées telles quelles.</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p> <p>La Chanterelle : Journée blanche le 1^{er} mars avec les écoles de Riou et Notre-Dame-du-Sourire.</p> <p>Moisson-d'Arts : Mme Marie et Mme Vicky iront visiter la ferme Gijamika le 13 juin prochain.</p> <p>Sortie en raquettes avec les élèves de 4^e et 5^e de Mme Dominique dans le village. Date à déterminer.</p> <p>Il n'y aura pas de carnaval cette année. Il est présentement trop tard pour l'organisation de celui-ci et la température peu clémente ne nous a pas permis d'organiser cette activité.</p> <p>Le 8 mai prochain, la classe de Mme Marie-Josée ira chanter à la Villa Rose-des-Vents. Les élèves, ont par le fait même, fait pousser des fleurs pour remettre aux résidents de la Villa.</p> <p>NDDS : Journée blanche le 1^{er} mars avec les écoles de Riou et La Chanterelle.</p> <p>Riou : Journée blanche le 1^{er} mars avec les écoles La Chanterelle et Notre-Dame-du-Sourire.</p> <p>Le 22 mars, les élèves iront au Mont Pit à Cabano.</p> <p>Le 20 juin, les élèves iront au Musée Maritime de l'Îlet. Par la suite, ils se rendront à l'aquarium de Québec suivi d'un souper au buffet chinois. Les heures restent à déterminer.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4 Fondation Louperivienne</p>	<p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE les dérangements à l'horaire soient acceptés tels quels.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Chaque année, le conseil achète deux billets pour le souper de financement de La Fondation Louperivienne. Il est proposé d'acheter le même nombre de billets encore cette année. Le profit de la vente des billets sert majoritairement à remettre des bourses aux élèves des écoles du secteur de Rivière-du-Loup. Le souper aura lieu le vendredi 3 mai au Pavillon-de-l'Avenir de Rivière-du-Loup.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE deux billets soient achetés pour le souper.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>5. Objet de consultation :</p> <p>5.1 Plan triennal ;</p> <p>5.2 Liste des écoles et actes d'établissement ;</p>	<p>La Commission scolaire envoie chaque année son plan triennal pour consultation. Pour nos écoles, tout est conforme.</p> <p>La Commission scolaire envoie les actes d'établissement à chaque école. Pour nos écoles, tout est conforme.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5.3 Critères d'inscription à l'éducation préscolaire et primaire;</p>	<p>Mme Lussier nous fait un bref résumé des critères d'inscription. Elle nous informe aussi que l'école de Notre-Dame-du-Sourire a été choisie pour l'instauration d'une maternelle 4 ans à temps plein. Lors de la période d'inscription, 9 inscriptions pour la maternelle 4 ans à temps partiel avaient été enregistrées. Nous devons refaire une nouvelle période d'inscription du 21 au 25 février afin d'avoir le nombre juste d'inscription.</p>	
<p>6. Objet d'information :</p> <p>6.1 Projet éducatif ;</p>	<p>Mme Johanne nous présente l'ébauche du projet éducatif de ses quatre écoles. Après en avoir fait la lecture, elle nous informe qu'il y a déjà eu 2 rencontres avec le comité dans les écoles. Les valeurs inscrites dans le document seront celles déjà présentes dans les écoles.</p> <p>Le 15 mars prochain, il y aura une autre rencontre avec le comité. Par la suite, Mme Lussier rencontrera Mme Tardif pour lui présenter le travail effectué. Une nouvelle rencontre du comité aura lieu en mai pour finaliser le projet.</p> <p>Mme Johanne fait part aux membres de toutes les heures de travail nécessaires à la réalisation de ce projet.</p> <p>Pour terminer, elle consulte les membres afin de savoir si des corrections devraient être apportées. Mme Giroux-Bertrand ajoute qu'il faudrait ajouter quelques détails à la description de l'école Moisson-d'Arts. Mme Johanne et Mme Anaïs se rencontreront ultérieurement afin d'apporter les modifications nécessaires.</p>	

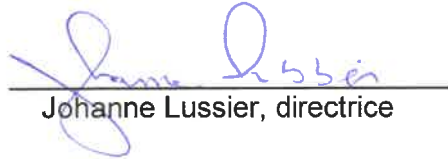
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER																																								
<p>6.2 Inscription préscolaire 2018-2019 :</p>	<p>Pour l'année 2019-2020, les inscriptions au préscolaire 4 ans sont plus élevées que l'année dernière. Mme Lussier nous informe de la situation concernant la mise en place de la maternelle 4 ans temps plein de Saint-Épiphanie. Elle souligne que c'est une excellente nouvelle.</p> <table border="1" data-bbox="688 386 1520 974"> <thead> <tr> <th></th> <th>MA</th> <th>CHANT</th> <th>NDDS RIOU</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4 ans</td> <td>14</td> <td>0</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>5 ans</td> <td>10</td> <td>0</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>1^{re} année</td> <td>18</td> <td>1</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>2^e année</td> <td>14</td> <td>1</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>3^e année</td> <td>15</td> <td>3</td> <td>11</td> </tr> <tr> <td>4^e année</td> <td>12</td> <td>4</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>5^e année</td> <td>10</td> <td>4</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>6^e année</td> <td>12</td> <td>2</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		MA	CHANT	NDDS RIOU	4 ans	14	0	7	5 ans	10	0	10	1^{re} année	18	1	16	2^e année	14	1	16	3^e année	15	3	11	4^e année	12	4	10	5^e année	10	4	12	6^e année	12	2	9					
	MA	CHANT	NDDS RIOU																																							
4 ans	14	0	7																																							
5 ans	10	0	10																																							
1^{re} année	18	1	16																																							
2^e année	14	1	16																																							
3^e année	15	3	11																																							
4^e année	12	4	10																																							
5^e année	10	4	12																																							
6^e année	12	2	9																																							
<p>6.3 Activités culinaires :</p>	<p>Des activités seront faites dans toutes les écoles pour le mois de la nutrition. Celles des écoles Moisson-d'Arts et La Chanterelle seront données par l'infirmier Mathieu Rodrigue. En ce qui concerne celles des écoles de Riou et Notre-Dame-du-Sourire, de l'argent sera remis aux professeurs afin qu'ils puissent faire une recette santé avec leurs élèves.</p> <p>Moisson-d'Arts : Le 26 mars pour la classe de Mme Diane et le 1^{er} mars pour les autres groupes.</p> <p>La Chanterelle : Le 26 mars</p> <p>NDDS : Journée en mars non-déterminée.</p> <p>Riou : Journée en mars non-déterminée.</p>																																									

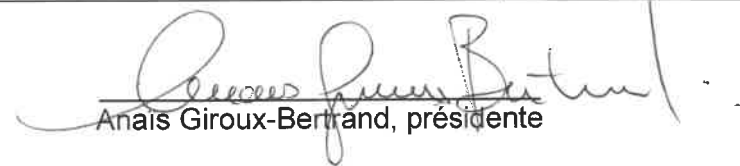
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6.4 Demande de parents	<p>Mme Johanne fait la lecture d'une lettre reçue de Mme Véronique Tardif demandant à ce que le service de garde de Saint-Épiphanie modifie l'horaire d'ouverture pour l'année scolaire 2019-2020. En effet, celle-ci, ainsi que trois autres familles, désire que le service de garde ouvre ses portes à compter de 7h15 le matin. Mme Johanne a convenu avec eux d'ouvrir à 7h20 pour les accommoder. L'éducatrice est d'accord avec la décision et le nombre d'heures du poste de celle-ci sera augmenté d'une heure par semaine.</p>	
7. Rapports responsables : 7.1 Enseignant ; 7.2 Service de garde;	<p>Riou : Mme Dubé nous fait part des activités qui ont eu lieu à Riou. Une activité de fabrication de capteurs de rêves aura lieu à l'école, avec les fermières. Si le projet n'est pas fini, les élèves termineront après la relâche.</p> <p>NDDS : Un concert aura lieu le 14 juin.</p> <p>Moisson-d'Arts : Mme Johanne nous fait part des activités qui ont eu lieu au cours des deux derniers mois à l'école soit ; l'activité de Noël dans les classes lors de la dernière journée en décembre, le stade Premier Tech le 1^{er} février et la semaine des espaliers.</p> <p>Chanterelle : En janvier, CIMT ont fait un reportage sur les cours de violon offert à l'école La Chanterelle.</p> <p>Mme Johanne mentionne aux membres qu'elle a offert un dîner à chacun des enseignants des quatre écoles dans le cadre de la semaine de reconnaissance du personnel enseignant.</p> <p>La semaine québécoise de la garde scolaire se déroulera du 13 au 17 mai 2019. C'est durant cette semaine que les inscriptions auront lieu.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.3 Trésorière;</p> <p>7.4 O.P.P.;</p> <p>7.5 Comité de parents ;</p>	<p>Les élèves de Saint-Épiphanie auront à leur tour la visite de M. Lajeunesse le 25 février. Ce dernier avait fait un spectacle de magie à l'Isle-Verte et les enfants avaient beaucoup apprécié.</p> <p>Nous aurons la visite de « La jungle animale » durant la pédagogie du 11 mars à l'Isle-Verte et à St-Épiphanie. Un animateur présentera une grande variété d'animaux domestiques.</p> <p>Rien, mis à part l'achat des deux billets (220\$) pour le souper de la Fondation Louperivienne discuté au point 4.4.</p> <p>Les collations sont encore données aux élèves de Moisson-d'Arts à chaque semaine.</p> <p>NDDS et RIOU : Déjeuner à chaque fin de mois par le Club Optimiste.</p> <p>Mme Johanne a préparé des smoothies pour chaque élève dans le cadre du mois de la nutrition.</p> <p>M. Dupuis a assisté à la rencontre du 19 février dernier. Il nous mentionne que les maternelles 4 ans temps plein a été un sujet discuté durant cette réunion.</p> <p>Saint-Épiphanie a été une des 5 places ciblées pour l'installation d'une de ces classes.</p> <p>Le 2 avril prochain, ils auront la visite de Mme Édith Samson qui viendra les voir concernant les sondages au niveau des parents généraux de l'école.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>M. Dupuis nous explique que nous pourrions avoir droit à une bourse pour les parents engagés. Il nous mentionne les divers critères pour être admissible.</p> <p>M. Danny Dupuis nous dit qu'il y a un formulaire disponible pour parler des bons coups dans nos écoles. Mme Magalie Emond est la responsable pour ce volet.</p>	
<p>8. Autres points :</p> <p>8.1 Villa Rose-de-Vents</p> <p>8.2 Journées flottantes pédagogiques</p> <p>8.3 Parc école de Saint-Épiphane</p> <p>8.4 Pièce de théâtre</p>	<p>Le point a été discuté précédemment.</p> <p>M. Dionne désire connaître le fonctionnement des journées pédagogiques. Mme Lussier et Mme Dubé expliquent à M. Dionne comment les journées sont accordées. De plus, Mme Nancy ajoute que les enseignants ne sont pas en vacance lors des journées pédagogiques, ils sont souvent convoqués à des formations et des journées de perfectionnement. Si aucune formation n'est prévue, ces journées servent à la correction et la planification.</p> <p>M. Dionne s'informe s'il reste du budget pour le parc école. Madame Johanne lui explique qu'au printemps des arbres seront plantés et par la suite il restera encore des sous.</p> <p>NDDS : Mme Johanne informe les membres que le carré de sable va être rempli ce printemps et que le paillis a été fait avant l'hiver.</p> <p>M. Dionne, nous fait part que lors de la pièce de théâtre en juin 2018, les spectateurs n'entendaient pas bien. Il a été entendu que nous trouverions une nouvelle solution afin de régler le problème cette année.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
9. Date de la prochaine séance	Le 24 avril 2019 à l'école Moisson-d'Arts de L'Isle-Verte.	
12. Période de questions	Aucune	
13. Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 21 h 16 par M. Dany Dupuis.	


Johanne Lussier, directrice


Anais Giroux-Bertrand, présidente